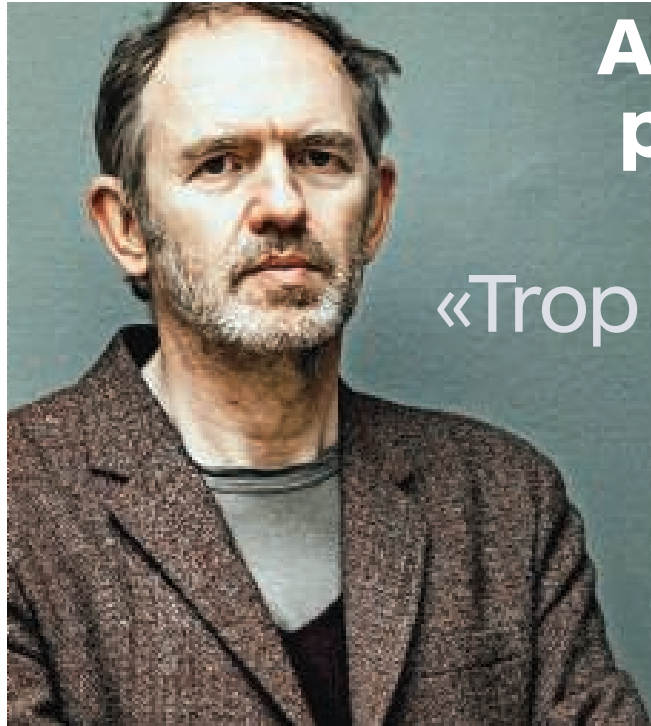


Le centre de création BPS22, après travaux, rouvre grand, à Charleroi. Très grand même... Il est devenu un vrai musée!

ARTS PLASTIQUES P. 54



Anton Corbijn,
photographe,
cinéaste

«Trop d'expérience
tue parfois
la créativité»

LA FIGURE P. 60

Devenir docteur grâce au crowdfunding

Ils sont de plus en plus nombreux, à creuser leur matière, en troisième cycle, comme ce doctorant dans les grottes de Han. Pour aider à financer leur recherche, le crowdfunding est une nouvelle formule qu'ils explorent, au sein des universités.

Le «crowdfunding» fait son entrée à l'université

Le financement participatif s'invite, par la petite porte, dans nos universités. Qu'est-ce qui empêcherait les doctorants à trouver ainsi des fonds bienvenus pour mener leurs recherches. Stratégie qui provoque, dans les milieux académiques, une certaine... perplexité, tout en interpellant le ministre de tutelle, Jean-Claude Marcourt. *Par Christian Du Brulle*

C'est apparemment une première dans les universités belges. À Liège, on a, en tout cas, découvert pour la première fois ce genre d'initiatives quelques jours avant la rentrée académique. Une des deux mille doctorantes (et doctorants) que compte l'université vient de se tourner vers le crowdfunding pour financer la fin de ses recherches. Le financement participatif a ainsi fait son entrée à l'université. Il ne concerne désormais plus uniquement les projets culturels, d'entreprises ou de loisirs.

Le contexte? La Française Maud Rouillard est en passe de terminer sa thèse en sciences biomédicales à l'Université de Liège (Ulg). Mais elle joue les prolongations et vient d'entamer une sixième année de doctorat, après un parcours marqué par quelques interruptions. Elle est aujourd'hui confrontée à un problème de financement pour finaliser ses travaux. «Surtout pour assurer mes frais de logement et d'intendance à Liège cette année», précise-t-elle. Afin de rassembler l'argent nécessaire, elle fait donc, depuis peu, appel à la générosité du public, via un site de crowdfunding: «gofundme».

Les bourses de deux ans auxquelles elle pouvait prétendre ont été consommées. Certainement celle couvrant ses deux dernières années à l'Université de Liège. Sa thèse en «cotutelle» a débuté à Poitiers (France) pour ensuite se développer à Liège, au Cyclotron où la jeune femme travaille sur la maladie de Parkinson et bénéficie des ressources scientifiques de pointe en matière d'imagerie médicale.

À l'Université de Liège, l'initiative financière de la jeune femme laisse perplexes. «Nous n'avions pas été prévenus préalablement de ce projet», souligne le docteur Isabelle Halleux, directrice de l'administration de la recherche et du développement, le service qui gère les questions doctorales à l'Ulg.

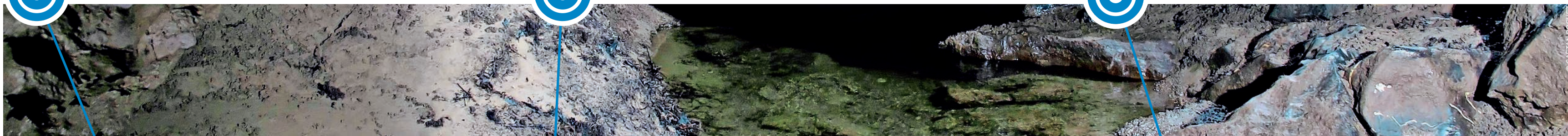
«Cet appel à la solidarité publique est une première pour nous. Nous déplorons toutefois qu'elle ne soit pas venue nous parler de ses difficultés avant de se lancer dans ce projet de financement. Nous disposons de toute une série de pistes pour assurer, aussi en toute discrétion s'il s'agit de difficultés financières, le meilleur déroulement possible d'un doctorat», précise-t-elle.

Une piste pour pallier des déficits de moyens publics?

Cette initiative ouvre aussi la porte à une réflexion sur la place des financements publics de la recherche. La Fédération Wallonie-Bruxelles doit-elle mettre plus généreusement la main au portefeuille? Elle qui finance déjà, par exemple, le Fonds de la recherche scientifique F.R.S.-FNRS, et donc de nombreuses bourses de doctorats? Le crowdfunding doit-il se substituer aux manques de moyens publics ou les pallier?

«En ce qui concerne l'État fédéral, un de mes sujets d'inquiétude concerne la volonté actuelle d'imposer des réductions de financements, notamment à la Politique scientifique», explique Jean-Claude Marcourt, vice-président du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. «Ces mesures risquent de menacer 60 à 85 postes de chercheurs. En ce qui me concerne, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la situation est claire: il n'y a pas de désengagement en matière de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous devons garantir ces financements. Les apports du privé, des entreprises, grandes ou petites, ceux des citoyens, sont les bienvenus. Mais ils ne doivent pas se substituer aux pouvoirs publics.»

Le ministre Marcourt porte aussi un re-



Un mathématicien à Mons

Après avoir bouclé sa thèse en mathématiques en 2013, à Mons, grâce à une bourse Fria, **Quentin Menet** a ensuite enchaîné, l'an dernier, avec un postdoctorat, toujours à Mons, grâce à un contrat de Chargé de recherche du F.R.S.-FNRS. Depuis quelques semaines, il est attaché à l'Université d'Artois, à Lens (France), où on lui a proposé un poste fixe de «maître de conférences».

gard critique sur la société et son évolution. Une évolution marquée par une «anglo-saxonisation», dit-il. «Dans le monde anglo-saxon, il existe une sorte de culture de contribution volontaire au financement de diverses initiatives», analyse-t-il. Par exemple, pour les plus nantis, il est de bon ton, via des fondations comme celle par exemple de Bill et Melinda Gates, de consacrer une partie de sa fortune à des œuvres sociales, caritatives, etc. Stanford en est un autre exemple.» Cette université de renom est financée par une Fondation dotée de moyens provenant d'une famille «désenfantée».

Une ancienne recette, désormais «numérisée»

Cet esprit anglo-saxon est désormais d'avantage dans l'air du temps chez nous qu'il y a 15 ou 20 ans. Du moins, la médiatisation de cet esprit se fait d'avantage ressentir. Voici 15 ans, on faisait déjà des dons, par exemple à des associations sans but lucratif, mais c'était plus discret. «Avec l'avènement de la société numérique, nous disposons de nouveaux moyens qui favorisent ce genre d'initiatives. Le crowdfunding entre dans nos modes d'action», estime Jean-Claude Marcourt, qui est aussi, au gouvernement wallon, le ministre en charge de l'Innovation et du Numérique. «Je n'ai rien contre ce type d'initiative. Si les gens veulent investir dans ce genre de projet, pourquoi pas? Je m'interroge cependant, dans le cas présent, sur le 'retour sur investissement' de cette opération. À mes yeux, c'est plutôt du don pur et simple qu'un véritable investissement.»

L'impact social, à défaut d'économique, le séduit cependant. «Pour des personnes qui ne disposent pas de beaucoup d'argent, participer à ce type de financement, même modes-

tement, permet aussi de donner un sens à leur vie.»

Faut-il l'interdire pour les doctorats? «Je ne pense pas», dit Marcourt. «La jeune doctorante a peut-être été maladroite dans son initiative par rapport à son institution. Mais ne soyons pas centrés sur ce seul cas. Regardons ce qui se passe aussi ailleurs, à l'étranger.»

Faut-il dès lors l'encourager? «Je ne le ferais pas. Parce que c'est aussi une sorte de miroir aux alouettes. La générosité humaine à ses limites», note-t-il.

L'état d'esprit est identique chez Objectif Recherche. Cette ASBL belge fondée en 1988 soutient aujourd'hui les docteurs diplômés dans leurs carrières débutantes.

«Le crowdfunding dans notre domaine n'est pas neuf», constate le professeur Pierre Feyerisen (UCL), président d'Objectif Recherche. «Mais il a ses limites. Il ne doit pas désresponsabiliser pour autant les pouvoirs publics. Par ailleurs, le risque de voir la pression monter auprès des chercheurs qui en bénéficient pour qu'ils orientent leurs travaux de recherche vers des thématiques plus appliquées est un élément de dérive à ne pas perdre de vue. Par contre, mais cela intervient plus tard dans la carrière du chercheur, c'est un outil très intéressant pour le financement d'une start-up par exemple.»

Pour en revenir au précédent liégeois, le ministre Marcourt ne tire aucune conclusion sur ce cas particulier. Il pose par contre un constat plus global. «Cela fait partie de la révolution numérique et de l'évolution des comportements de notre société. Le développement du numérique, ce n'est pas que de la technologie. Il s'agit surtout d'une véritable révolution dont nous n'avons pas encore mesuré toutes les conséquences sur les rapports sociaux», dit-il.

Un publicitaire à Louvain-la-Neuve

Le professeur **Jean-Claude Joret** est président de la section publicitaire à l'HECS (BXL). Il a mené à titre personnel pendant des années des recherches sur l'œuvre d'Hergé. L'an dernier, il a bouclé, en un an, une thèse sans financement particulier à l'Université catholique de Louvain sur... «Tintin et la publicité».

Un géologue à Namur

Amaël Poulain effectue son doctorat en géologie à l'Université de Namur. Il bénéficie d'une bourse de type «Projet de recherche» du F.R.S.-FNRS. Depuis deux ans, il s'intéresse à l'hydrogéologie karstique, principalement de la Lhomme souterraine, à Rochefort.

Chaque doctorat est unique

Une philosophe à Bruxelles

Anne Bardet est française et philosophe. Elle est arrivée en Belgique pour des raisons personnelles. Elle a entamé un doctorat à l'Université Saint-Louis, sur base d'un financement d'assistant chercheur. Elle encadre des étudiants à temps partiel et mène sa thèse en parallèle.

Les chiffres clés du doctorat en Belgique

3 Le doctorat, c'est le troisième cycle universitaire. Après avoir décroché les grades de bachelier et de master, les jeunes diplômés ont la possibilité d'envisager le doctorat. Au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), le doctorat est défini par le Décret «Pay-sage» du 7 novembre 2013, qui organise la structure des études supérieures au sein de la Communauté française. Le doctorat porte sur la rédaction, la publication et la défense d'une thèse, fruit d'un travail de recherche fondamentale approfondi de plusieurs années (4 en général) sur un sujet original. Le doctorat est l'étape incontournable d'une carrière de chercheur.

6.000 En Belgique francophone, le nombre de doctorants ne cesse d'évoluer à la hausse ces vingt dernières années. Selon les statistiques du Cref, le Conseil des Recteurs, il y avait 3.592 doctorants inscrits dans les universités francophones belges en 1996. Il est passé à quasi 6.000 en 2013 (5.965 inscrits).

41.000.000 Le financement public de la recherche passe en bonne partie par le Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS). «Le F.R.S.-FNRS et ses fonds associés financent entre 1.450 et 1.500 doctorants», rappelle le docteur Véronique Halluin, secrétaire générale du Fonds de la recherche scientifique. «Ce qui représente un coût annuel d'environ 41 millions d'euros.» Les bourses attribuées par le F.R.S.-FNRS ne le sont bien entendu qu'après des procédures strictes et des évaluations par des commissions scientifiques internationales. Si on prend comme exemple les seules bourses d'aspirants du F.R.S.-FNRS, 459 candidatures de jeunes scientifiques ont été adressées au Fonds cette année. Moins d'un chercheur sur quatre a finalement été financé.

«Le crowdfunding est en réalité le fruit d'une évolution technologique d'un concept ancien.»

JEAN-CLAUDE MARCOURT

Fonds de la recherche scientifique, (F.R.S.-FNRS) qui organise ensuite l'évaluation des projets à soutenir. L'an dernier, cet argent «participatif» a permis de financer 107 projets de recherche.

Et à propos, comment fonctionne le crowdfunding pour les doctorants individuels? Sur le site «gofundme.com», 341 doctorants comme Maud Rouillard, situés essentiellement en Amérique du Nord et en France, font également appel à la générosité du public pour démarrer ou mener à terme leur thèse (c'est ce que donne comme résultat la recherche avec le mot clé «PhD», soit l'acronyme anglo-saxon... pour «doctorat», dans l'onglet «education»)

Pour la jeune chercheuse qui boucle son doctorat à Liège, l'objectif est de récolter au total... 8.500 euros. À titre de comparaison, rappelés que les bourses de doctorat («bourse d'aspirants») allouées par le Fonds de la recherche scientifique belge (F.R.S.-FNRS) s'élèvent à 24.500 euros «nets» par an par boursier (voir ci-contre «les chiffres clés du doctorat en Belgique»). Cette semaine, Maud Rouillard avait déjà récolté 4.780 euros. Moins 5% de commissions pour les gestionnaires du site de crowdfunding... Sans aucun doute les premiers bénéficiaires de cette «nouvelle» formule de financement participatif!

Cet article marque le démarrage d'une enquête sur le doctorat en Belgique qui sera publiée la semaine prochaine sur le site **dailyscience.be**. Une enquête réalisée grâce au soutien du Fonds pour le Journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Un historien à Bruxelles

Pierre Leclercq est diplômé en Histoire de l'Université de Liège. Il mène depuis dix ans une thèse non financée à l'Université Libre de Bruxelles sur l'Histoire de la gastronomie. Il mène son doctorat en parallèle avec ses activités de traiteur. Il est actuellement responsable du restaurant «préhistorique» de Ramioul (province de Liège)